

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 31/07/2023	Le sept septembre deux mille vingt-trois à 20h30,
Date d'affichage 31/07/2023	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....18 Votants.....22	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Michel DOYEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Sébastien DERREUMAUX, Hermann TYNDAL, Josiane PACHOLSKI, Nicolas POUZET, Valérie BOCQUEL, Alain GUYONNET, Geneviève DARGNAT, Gerty EMBOULÉ et Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Bernadette CAPDEVILLE à Michel DOYEN Pascale PALARD à Valérie BOCQUEL Elisabeth FRONTIN à Eric SAINT SEBASTIEN Maud THOURY à Daniel DESSOGNE</p> <p>Absent(s) : Sébastien PELLERIN</p>
Réf : 2023-049 Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été rendue exécutoire le Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Clément ROCU

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 portant délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire,

Entendu Monsieur le Maire,

- Informer le Conseil municipal des déclarations d'intention d'aliéner signées depuis la séance du 22 juin 2023 :
 - DIA n°971 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie totale de 599 m², correspondant à un terrain non viabilisé, sis Chemin des Meuniers, pour un montant de 66 000 €.
 - DIA n°972 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie totale de 2 039 m², correspondant à une habitation, sis Grande rue à La Celle, pour un montant de 280 000 €.
 - DIA n°973 : Aliénation de parcelles d'une superficie totale de 41 159 m², correspondant à une habitation, prairies et bois, sis Route de Valence, pour un montant de 380 000 €.
 - DIA n°974 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie totale de 469 m², correspondant à un terrain à bâtir, sis rue de la Maison Blanche, pour un montant de 85 000 €.
 - DIA n°975 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie totale de 401 m², correspondant à un terrain à bâtir, à la ZAC des Collinettes, pour un montant de 88 000 €.
 - DIA n°976 : Aliénation d'une parcelle d'une superficie totale de 500 m², correspondant à une habitation de 86 m², sis rue de Nanchon, pour un montant de 195 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés prend acte de cette délibération

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 07/09/2023

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Clément ROCU